



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**PREFECTURE ANTSIRANANA**  
**PERSONNE RESPONSABLES DES MARCHES PUBLICS**  
**UNITES DES GESTIONS DES PASSATIONS DES MARCHES**

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° 18-MININTER/PREF/ANTSIRANANA/PRMP/2025**

1. Le **MINISTRE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Lot unique/- Travaux de construction d'un Réseaux d'adduction d'eau construction Bassin des stockage d'eaux avec bornes fontaines pour Fokontany Antanivelatra Commune rurale Mahavanona District Antsiranana II** ".

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **Bâtiment Palais Faritany Antsiranana Porte n°40**

Rue : -

Etage / Numero de Bureau : **REZ DE CHAUSSEZ PORTE N°40**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Au Bureau PRMP Biment Palais Faritany Antsiranana Porte n40 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Au Bureau PRMP Bâtiment Palais Faritany Antsiranana Porte n°40** au plus tard le **12/05/2025 à 11 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- quatre cent mille Ariary (Ar400 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur LE TRESORIER GENERALE/ OU VERSEMENT ESPECES

8. Une visite de lieu est **facultative**



à ..... Le 30/04/2025  
La Personne Responsable des Marchés Publics